

## NUMÉRIQUE

# COVOITURAGE : LA POSTE S'ALLIE A LA STARTUP WAYZUP

MOUNIA VAN DE CASTEELE



**Le groupe public a annoncé se lancer dans "l'écomobilité collaborative", l'autopartage et le covoiturage courte distance à destination des entreprises et administrations. Une autre façon d'optimiser les flottes, les budgets et les émissions de CO2.**

"Bemobi": tel est le nom de la nouvelle entité dans laquelle La Poste a annoncé mardi qu'elle rassemblerait désormais ses activités destinées à améliorer l'efficacité énergétique des déplacements. Celle-ci agrège trois filiales du groupe public: Greenovia, spécialiste des audits énergétiques et de l'optimisation des flottes des entreprises et des collectivités, Mobigreen, qui forme les conducteurs à une conduite économe et à la prévention des risques, et le gestionnaire de flotte Véhiposte, et couvre ainsi l'ensemble des problématiques liées à l'écomobilité. En la matière, La Poste a indiqué dans un communiqué lancer deux nouvelles offres de mobilité collaborative, en partenariat avec la startup Mobility Tech Green pour l'autopartage, et la jeune pousse WayzUp pour le covoiturage courte distance domicile-travail à destination des entreprises et administrations. Une autre façon d'optimiser leurs flottes, leurs budgets et leurs émissions de CO2.

La Poste rappelle en effet que dans le cadre de la loi relative à la transition énergétique pour la



croissance verte, les entreprises regroupant plus de 100 collaborateurs sur un même site ont pour obligation d'établir un plan de mobilité avant le 1er janvier 2018. Objectifs : améliorer les déplacements des collaborateurs et visiteurs d'un établissement en encourageant l'utilisation des transports en commun, le recours au covoiturage, favorisant ainsi la diminution de l'autosolisme. La France s'est d'ailleurs fixé comme objectif de réduire de 20% ses émissions de gaz à effet de serre d'ici 2020. Cet objectif implique la mise en place d'actions et d'offres concrètes et facilement opérables comme le développement de services d'autopartage et de covoiturage.



## UN PARTENARIAT MAJEUR POUR WAYZUP

Voici chose faite pour La Poste, qui va donc commercialiser et diffuser la solution Wayzup sur des clients externes. Mais également la proposer à ses propres salariés en interne. "Il s'agit donc d'un contrat à la fois interne et externe", nous explique son fondateur Julien Honnart.

Concrètement, les salariés s'inscriront sur WayzUp mais La Poste gèrera le conseil (l'accompagnement et les animations de sensibilisation auprès des salariés) et la commercialisation, basés sur les "meilleures pratiques" développées par WayzUp. La jeune pousse s'occupe quant à elle de la partie technique. Un partenariat majeur pour la jeune pousse fondée par Julien Honnart, qui s'en réjouit :

*"C'est génial car cela nous permet de développer la solution WayzUp sur l'ensemble de la France en profitant de la force de frappe commerciale et de l'expertise en conseil de Bemobi La Poste."*

"Ainsi, nous aurons une masse critique sur l'ensemble du territoire", poursuit Julien Honnart, content de pouvoir répondre aux questionnements relatifs au développement national de la jeune pousse.

## DES DÉBUTS AU VILLAGE LA POSTE À ISSY-LES-MOULINEAUX

Avec pour commencer, une opération dès aujourd'hui sur le village La Poste à Issy-les-Moulineaux, qui regroupe neuf sites et plus de 3.000 salariés. "Ce qui est très bien pour densifier le réseau - en nombre d'utilisateurs - et l'étendre aux entreprises voisines telles que Microsoft ou Coca-Cola par exemple", explique le jeune entrepreneur. Pour l'heure le taux d'adhésion est en moyenne de 12% de l'effectif d'une entreprise. L'objectif de WayzUp étant d'approcher d'une part modale de 30%.

Au total, La Poste, le plus gros employeur de France avec plus de 250.000 salariés, représente une aubaine sans pareil, un partenariat majeur pour la jeune pousse soutenue par l'accélérateur de business Via-ID du groupe Mobivia, spécialisé dans les nouvelles mobilités, qui a également investi dans la jeune pousse Heetch (transport nocturne entre particuliers), ou encore Drivy (location de voitures entre particuliers).

Aujourd'hui la startup compte 25 entreprises partenaires. Mais ambitionne d'en recenser 100 d'ici un an, en propre et en nouant des partenariats comme celui avec La Poste. Objectif : être implanté partout sur le territoire, avant de repousser les frontières et avoir des ambitions à l'international. En attendant, ce contrat lui donne une belle longueur d'avance sur son concurrent iDVRoom avec qui elle fait la course pour devenir leader du marché du covoiturage domicile-travail.